Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 19 Août 1908. — No. 41

ABONNEMENT
Canada ........................ $1.00 par année
Etats-Unis ...................... 1.50 "
Europe (compris le port) ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne ................ 12 cents
Chaque insertion subséquente ......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA



## Amusements du Congé Civique

A ELM PARK

Ce n'est certes pas une exagération d'écrire que le pique-nique de la Fédération Catholique à Elm Park a été un des amusements les plus populaires de cette journée du 17 août. Et cependant les voyages, excursions, parties de plaisirs à l'affiche étaient nombreux. Des milliers et des milliers de personnes, parcourant toute la gamme de l'âge, se sont rendues sur les terrains, qui sont devenus rapidement très animés ; la fanfare de Saint-Boniface ouvrit bientôt son splendide programme de musique ; ici et là commencèrent les batailles de *confetti* ; les ménestrels tant annoncés firent leur apparition dans la grande salle du parc, bref une heure après l'arrivée des piques-niqueurs, tout était gaieté la plus vraie et la plus cordiale. Les tables de rafraîchissements étaient tenues par les dames des paroisses ; chacun put y contenter un appétit aiguisé par le grand air et les jeux. On nous affirme que les dames et demoiselles distribuèrent plus de trois mille diners. Ce détail dit à lui seul combien les préparatifs étaient élaborés.

Mgr Dugas, le R. P. Cahill, M. l'abbé Cherrier, les officiers et les membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, les officiers de la Fédération, tous s'employèrent à faire de la démonstration une affaire bien réussie par le nombre, par la qualité des amusements, par la signification générale de la fête. Car cette fête est plus qu'une entreprise d'occasion ; c'est aussi plus qu'un divertissement, c'est l'inauguration d'une démonstration catholique annuelle, dans le même genre, dans la même pensée de fraternité, dans le même esprit de charité. Ce sont les hôpitaux de Saint-Boniface et de la Miséricorde, ainsi que l'orphelinat St-Joseph qui ont les prémices d'un projet dont la réalisation commence très heureusement. Les recettes ont été bonnes ; les divers comités ont encore du travail à faire, toutefois, avant de pouvoir donner en chiffre le rapport du pique-nique

Nous félicitons bien cordialement tous ceux qui se sont employés à cette entreprise.

A ST LAURENT

Voilà un autre pique-nique dont les organisateurs ont raison d'être satisfaits. Nos compliments à la paroisse du Sacré-Cœur pour le caractère de succès qu'elle a su imprimer à son excursion au Lac Manitoba.

A huit heures du matin, la gare du C. N. R. se remplissait d'une foule se chiffrant dans les centaines ; tous avaient la figure réjouie par la perspective d'une course splendide à travers les prairies et par l'avant-goût des récréations variées des bords du lac. Aussi il fallait voir les excursionnistes à bord ! Du chant, des costumes pittoresques ! de la gaieté à en jeter par les fenêtres

Le R. P. Portelance et le comité d'organisation, composé de MM. R. Chevrier, Antonin Dubuc et E. Aubin se sont multipliés pour assurer le succès du voyage, des jeux et des concours. N'oublions pas de mentionner le "*starter*" Beauchamp dont la voix se faisait solennelle et profonde pour appeler les athlètes et les mettre au pas—ou plutôt à la course !

La partie de base-ball entre le club Montcalm et le club de l'Union Ste-Cécile s'est terminée par la victoir echaudement contestée des premiers, était six à cinq.

Le service des dîners et des rafraîchissements était excellent; vive la canadienne, toujours !

Les excursionnistes ont beaucoup admiré les bords du lac, dont la grève, d'un sable fin et doux, invite aimablement à la paresse et au repos.

Le train des pique-niqueurs rentrait en gare à Winnipeg vers les 11.30 heures. Tous étaient un peu fatigués, peut-être, mais la fatigue d'un congé en est-elle réellement une ?

## Dans le Monde Religieux

La Révérende Sœur Marie-Mathilde, supérieure de l'Académie des Saints Noms de Jésus et Marie, à Santa Monica, Californie, et la Révérende Sœur Marie de de l'Assomption, (Melle Bernier) du couvent de cette congrégation à Ste-Agathe, sont à Saint-Boniface pour quelques jours. Les deux religieuses sont tante et nièce, la R. S. Marie Mathilde étant fille de Mde Demers, et sœur de madame T. A. Bernier. Cette visite, coïncidant avec celle du R. P. Augustin Bernier, curé de Végreville, a donné lieu à une intéressante réunion de famille chez monsieur le sénateur Bernier.

* * *

M. l'abbé Joseph Prud'homme, fils de M. le juge Prud'homme, est arrivé à Saint-Boniface, mercredi, après un séjour de quatre ans au collège canadien à Rome. Le jeune prêtre nous revient muni de ses diplômes de docteur en théologie et en droit-canon ; il exercera, dit-on, le ministère dans cette ville même.

## Le Gouvernement vs Le C.P.R.

UNE RÉCLAMTION DE $320,000

Montréal, 15.—Le Pacifique Canadien est poursuivi par le gouvernement, qui lui réclame une somme de $320,000 en droits de douane. Cette cause résulte des opération de Daniel Hobbs, un employé de la compagnie, qui est maintenant au pénitencier. Il avait fait des paiements en douane pour le chemin de fer et fut trouvé coupables de détournements, s'étant approprié des sommes avec lesquelles il était supposé avoir fait d'autres paiements en douane Bien que la réclamation soit de plus de $300,000; le montant de droits de douane en litige est moins de $50,000. Le reste est réclamé comme amendes exigées en vertu de la loi. Comme la compagnie n'a eu aucune intention de frauder, et que l'offense n'a été commise que par un employé infidèle le gouvernement n'insistera pas beaucoup pour le paiement de ces amendes.

## Developpement de notre pays

Le Canadian Mining Institute organise une excursion dont l'importance n'échappera à personne. Elle fera mieux connaître nos industries en Angleterre. Plus de cinquante des principaux ingénieurs de l'Europe feront une tournée à travers le Canada. Ils visiteront tous les centres industriels et miniers du pays.

Le but de cette excursion est d'intéresser les capitalistes européens aux ressources et aux richesses inépuisables qu'on trouve au Canada.

On visitera d'abord tous les districts miniers des provinces maritimes, puis Cobalt et les autres mines d'Ontario. On se rendra ensuite dans l Ouest. A Victoria, C. A., aura lieu une convention qui durera trois jours.

Des ingénieurs de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et de Belgique prendront part à cette excursion.

—A vendre où a louer: 5 acres de terrain à deux-milles et demi de la Ville. S'adresser à A GAUVIN.

Le Manitoba.

Mercredi, 19 Aout 1908

## Decouverte du Fort Saint-Charles

C'est une merveilleuse découverte. Enfin, les recherches poursuivies avec tant de persévérance par Monseigneur Langevin ont été couronnées d'un plein succès.

Enfin, la double rangée de pieux qui constituait la palissade du fort Saint-Charles a pu être retracée. Enfin, les héroïques Français victimes de la vengeance des Sioux ont été découverts. Pendant cent soixante douze ans, ils reposaient dans le sommeil de la mort, sous les arbres d'un rivage désert, sans croix sur leur tombe, inhumés loin de leur famille et de leur patrie. Ils ont été ramenés à la lumière par des mains pieuses, et recevront désormais les honneurs qui leur sont dûs.

Cette trouvaille est le fruit de deux excursions organisées par les Pères Jésuites du Collège de Saint-Boniface.

PREMIERE EXCURSION

Le Révérend Père J. Dugas, recteur du Collège, le P. Paquin, préfet, le P. Blain, les PP. Leclaire, Dugré, Filion, Leveillé, et les Frères Gervais et Paquin faisaient partie de la première excursion.

Le 10 juillet, le P. Paquin conduisit les explorateurs dans son canot automobile, le LaVérendrye, construit de ses mains dans ce but. Il fila son chemin sans broncher à travers le labyrinthe d'îles du lac des Bois et planta la tente au sud de la bonée de l'angle du Nord Ouest. Grâce à l'énergie de ce constructeur et de ce pilote, l'expédition s'est faite dans les conditions les plus favorables. Possesseurs d'un bateau tirant peu d'eau les explorateurs avaient l'indépendance et la facilité de leurs mouvements.

Le lendemain, 11 juillet, jour consacré à Notre-Dame de Lourdes, au pied de laquelle notre pieux archevêque priait en France pour le succès de l'entreprise, on trouva la cheminée principale du fort St-Charles. L'on tira aussi avec grande surprise à plus d'un pied sous terre un ciseau de menuisier de fabrique française, tout rouillé, mais très reconnaissable. Ce fut le premier d'une multitude d'objets remarquables déterrés en cet endroit: paire de ciseaux, couteaux, etc.

Les jours suivants on fit des tranchées pour retrouver les restes des pieux qui formaient l'enceinte du fort. On tomba sur un amas considérable d'os humains. Ils étaient enterrés pêle-mêle; pas un seul crâne. Ces ossements, on l'apprit un peu plus tard, devaient être ceux des Français tués dont on cherchait les têtes seulement. Car d'après le mémoire de LaVérendrye, les corps de son fils aîné, Jean Baptiste, et celui du Père Aulneau avaient été exhumés de l'île au Massacre et inhumés dans la chapelle du fort. Nulle part il n'était fait mention de l'enterrement au fort Saint Charles des autres corps décapités par les sauvages dans l'île au Massacre.

Enfin, le 16 juillet on trouva à un pied sous terre une trace de pieu. Seule la partie enfoncée dans l'argile était un peu conservée. Le reste était complètement disparu.

D'antres pieux furent découverts en assez bon état. Bref, on put retracer ainsi trois palissades de l'enceinte du fort. Les mesures prises donnèrent comme dimensions du fort Saint Charles environ cent pieds par soixante. LaVérendrye, dans sa description, lui donnait cent pieds de côté, et le Père Aulneau l'appelle: un carré long. Les données historiques cadraient assez bien avec les mesures.

On était en belle voie de découverte. Mais les Pères doivent faire tous les ans dans l'intérieur de leur cœur un voyage de retour sur eux-mêmes qu'on appelle retraite annuelle. Force leur fut donc de revenir au collège et de laisser leur découverte incomplète.

DEUXIEME EXCURSION

Mardi le 4 août, une seconde excursion partit de Saint-Boniface pour le fort Saint-Charles. Le collège fournit les représentants suivants: les PP. Paquin, Blain, Bisson, et les FF. Gervais et Ganthier.

Le révérend M. A. Béliveau, qui a toujours porté beaucoup d'intérêt à ces recherches, voulut en être. Enfin, monsieur le juge Prud'homme quitta ses occupations pour prendre part aux travaux de l'expédition. Ce fut grâce aux écrits et aux notes de M. le juge Prud'homme que le site du fort a pu être retrouvé.

Pendant deux jours, on déterra maints objets, qui n'étaient pas nécessairement des indices du Fort Saint-Charles, mais qui montraient qu'on travaillait en plein sur des débris de civilisation bien constatée. C'est ainsi que les fouilles firent sortir du sol humide des tranchées: des lames de couteaux, une paire de ciseaux, des clous, des boucles et divers objets en fer et en verre.

Mais on devait arriver bientôt à quelque chose de plus satisfaisant. Après deux jours de recherches, on découvrit dix-neuf crânes, qui aidèrent immédiatement à localiser le site de la chapelle. Ces crânes étaient rangés les uns sur les autres; ils étaient en bon état de conservation. Les fouilles continuèrent: on se sentait proche du succès définitif. Enfin le 11 août on avait trouvé cinq squelettes.

Deux de ces squelettes étaient renfermés ensemble, dans une boite, et sans têtes. D'après un examen minutieux fait dimanche au collège de St-Boniface par le Dr Dubuc, et le dentiste Raleigh, l'âge des trois autres squelettes ne peut s'accorder avec l'âge du jeune LaVérendrye ou du Père Aulneau. Par contre les deux squelettes trouvés dans la boîte présentent des particularités qui les font reconnaître comme étant ceux du missionnaire et du jeune commandant. Ainsi l'un d'eux porte sur les reins les marques d'un instrument tranchant; or LaVérendrye avait été trouvé avec une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic. On ramassa aussi dans cette boîte des grains de chapelets, une agrafe et une boucle de soulier qui semblent avoir appartenu au Père Aulneau.

Voilà des preuves circonstancielles qui emportent avec elles la conviction. C'est bien le fort Saint-Charles qu'on vient de découvrir. On a transporté au collège de Saint-Boniface, après les avoir bien étiquetés, tous ces crânes, ossements, pointes de flèches, débris de vêtements......

Tout va être examiné, scruté, étudié avec soin et méthode; mais nous sommes bien persuadés que les décisions de la science feront éclater la vérité dans une preuve aussi lumineuse que complète.

Il faut savoir gré à ceux qui ont fait partie ces expéditions des labeurs qu'ils se sont imposés. Ils ont eu l'honneur de déterrer des martyrs. Il dut y avoir là des moments impressionnants. Nous reviendrons plus au long sur cet événement, qui appartiendra désormais à l'histoire.

## DANS LA VRAIE NOTE

Nous devons à nos lecteurs de leur signaler un article de M. Georges Demanche, paru dans la *Revue Française* de juillet dernier.

M. Demanche a visité notre pays en 1885; depuis, il est resté notre ami et n'a cessé d'étudier nos ressources, notre développement et les chances de succès de notre race. Il est l'un des écrivains de France qui parle le plus exactement de notre peuple, se tenant dans ce but constamment en rapport avec plusieurs de ses anciens amis canadiens.

Dans l'article que nous signalons, M. Demanche touche à plusieurs sujets, mais il se demande particulièrement de quelle manière l'on pourrait atténuer la déperdition de forces qu'il croit remarquer parmi nous.

C'est, dit-il, "par le renforcement de l'émigration française d'Europe, et par les retours, plus nombreux au pays, des Canadiens-Français établis aux Etats-Unis".

Pour nous, le dernier des moyens suggérés par M. Demanche nous paraît particulièrement opportun. Nous sommes convaincu que M. Demanche dit vrai quand il affirme que "beaucoup n'ont pas perdu l'esprit de retour" au Canada, bien qu'un rapatriement général doive être considéré comme impossible. Et M. Demanche continue en faisant remarquer "de quel poids ne pèserait pas alors dans le mouvement de la population le retour annuel de milliers de Canadiens-Français!"

Voilà bien quelle serait l'immigration la plus saine, la plus stable, la plus naturelle et la moins sujette aux objections que la province de Québec a coutume de nous faire, encore que ces objections ne soient pas fondées.

Dans son article, M. Demanche ne cherche point à éluder les raisons que Québec croit avoir de s'opposer à l'immigration des siens vers nous. Il pose carrément la question, mais c'est pour la résoudre victorieusement et en quelques mots dont la justesse se recommande à tous ceux que le problème inquiète.

Partant du fait que la province de Québec est le pivot de la représentation électorale du Dominion, un autre écrivain français en avait conclu "qu'il faut avant tout renforcer la population de Québec pour donner moins de poids à la représentatation des autres provinces."

"Cette conclusion, répond M. Demanche, n'est pas satisfaisante au point de vue auquel s'est placé son auteur, car elle donne surtout un résultat négatif. En effet, par l'augmentation de la population de Québec, on peut arriver à empêcher l'accroissement rapide du nombre des députés des autres provinces mais; on n'augmente pas le chiffre des représentants canadiens-français, puisque le nombre de ceux-ci reste fixe à Québec et qu'il ne peut en surgir dans les autres provinces si la colonisation ne s'y porte point. La représentation canadienne-française n'y perd pas, c'est vrai, mais elle ne progresse pas non plus et à ce titre le résultat préconisé est nul."

"Ce n'est donc pas sur l'accroissement de la population de Québec que l'effort des Canadiens-français semble devoir se porter, mais bien sur l'extension de leur colonisation dans l'Ouest. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà au Manitoba et au Nord-Ouest des groupements importants de Canadiens-Français, qui sont très fortement implantés, prospèrent et se développent de jour en jour, grâce à leur puissant labeur et à la remarquable fécondité du sol. Faudrait-il donc pour renforcer Québec, abandonner ces groupements à eux-mêmes au risque de les voir enserrer et étouffer peu à peu par la colonisation de race anglaise?

Ne serait-il pas, au contraire, plus politique de renforcer ces centres pleins de sève et de vitalité, par l'envoi de nouveaux colons, dussent les Canadiens-français de Québec augmenter moins rapidement? Ces centres, parfois un peu éparpillés, seraient alors mieux en mesure de se souder les uns aux autres, de former un ensemble plus homogène et de faire la tache d'huile. Ils acquerraient ainsi une influence proportionnée à leur nombre et à leur valeur, et auraient place au soleil. De quelle autorité ne jouiraient pas à Ottawa des représentants canadiens-français de l'Ouest parlant au nom de leurs coreligionnaires?



Puis M. Demanche continue:

"L'élément français du Canada a montré jusqu'à ce jour trop de volonté, de fermeté et de tenacité dans la défense heureuse de sa langue et de ses institutions pour qu'on puisse méconnaître sa force de résistance et sa puissance d'expansion. Sans doute ses établissements dans les vastes plaines du Nord-Ouest sont par trop isolés, dispersés, et, par suite, prédisposés à l'absorption, mais c'est précisément en les renforçant par une active et intelligente colonisation qu'on leur donnera la cohésion et la force nécessaires."

La *Presse* approuve ces conclusions. Nous en sommes agréablement impressionnés.

Seulement, elle a ajouté, avec un accent de regret et peut-être de reproche: "Si le même langage avait été tenu en 1870, etc. etc, la moitié de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, serait peut être dans le Nord-Ouest canadien.

N'en déplaise à notre confrère, il faut croire qu'il n'a guère suivi ce qui s'est passé ici sous ce rapport. Car il y a vingt-cinq ans et plus que ces idées sont préconisées ici. Nous pourrions citer une lettre de Mgr Taché qui, dès 1871, suppliait nos compatriotes de se diriger de notre côté.

Qu'importe, il est encore temps. Nous espérons que ce bon mouvement chez la *Presse* deviendra général. C'est M. Demanche qui, plus heureux que nous, aura fait cette merveille. Nous devons l'en remercier et l'en feliciter, car c'est bien la tactique à suivre. Bien comprise et bien orientée, elle produirait des résultats étonnants. Dans dix ans, il y aurait ici des changements merveilleux, si surtout l'on dirigeait l'immigration vers le Manitoba, où se trouve la vitalité dont parle M. Demanche.

## Dans la Saskatchewan

La dissolution de la Législature de cette province nous avait laissés passablement indifférents.

Nous en avions, toutefois, fait part à nos lecteurs, à titre d'information.

Le gouvernement Scott, qui conserve le pouvoir par une majorité qui ira peut-être jusqu'à douze voix, ne méritait guère l'honneur d'avoir des enthousiastes parmi l'élément français.

Les lois d'autonomie de 1905, votées par le Parlement fédéral avec l'appui de monsieur Scott, ont à peu près consommé notre déchéance nationale dans l'Ouest. Puis, durant ses trois années de tenure, M. Scott a gêné l'action française et catholique. Son ministre de l'Education, monsieur Calder a créé maints embarras aux nôtres dans l'application des lois scolaires.

Si maintenant nous tournons les yeux du côté de l'opposition, nous n'y trouvons guère l'expression de la vieille politique conservatrice. Les groupes de coalition—comme celui que dirige M. Haultain—sont généralement affligés d'extrémistes dont il faut surveiller les tendances. Pendant que M. Scott *agissait* mal vis-à-vis nos compatriotes de la Saskatchewan, certains partisans de M. Haultain *parlaient* fort mal à-propos et s'aliénaient ainsi des sympathies parmi nous.

C'est le cabinet d'Ottawa qui avait engagé M. Scott à précipiter cet appel au peuple: on voulait prendre la température de l'électeur de l'Ouest.

La victoire de M. Scott n'est guère satisfaisante pour le parti libéral comme préface aux élections d'octobre prochain. Un gouvernement qui sauve son existence par une marge de quelques voix seulement; dont beaucoup de candidats frisent la défaite, dont trois ministres restent sur le carreau, dont les arguments décisifs sont la ruse et la corruption, un tel gouvernement ne peut se flatter d'être un colosse de force et de puissance.

Si une indication quelconque pouvait se dégager du scrutin de jeudi dernier, ce serait plutôt la révélation d'une vigueur insoupçonnée jusqu'ici dans le groupement des forces adverses au parti libéral.

La lutte s'est faite partout corps à corps. Ce sera exactement la même chose quand sir Wilfrid en appellera au peuple, dans six ou sept semaines.

### NAISSANCE

Le 15 du courant, madame Roger Goulet un fils.

## Cité de Saint-Boniface

CONSTRUCTION DE TROTTOIR

Avis est donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a décidé de faire comme amélioration locale, l'ouvrage ci-après mentionné, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition telle que ci-après mentionnée, savoir:

Un trottoir de 5'4" de largeur, en madrier de pin, sur le côté Ouest de la rue de La Morénie, de l'avenue Cathédrale à l'avenue Hamel, Plan 711. Coût approximatif $400.00.

La Cité émettra des débentures d'amélioration locale jusquà un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontage égale et uniforme sur les propriétés ayant front sur la partie de la rue sur laquelle sera fait le dit trottoir jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à 5% par an sur la dette créée et à 4% sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété réelle ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Cité de Saint-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever une taxe spéciale de frontage comme dit ci-dessus.

(Par ordre) J. B. Cote.
Sec.-Trés.

St. Boniface, 18 août, 1908.

## Chez Nous et Autour de Nous

—M. le docteur Lambert est arrivé samedi d'un voyage en Europe.

—M. Liguori Gagné est arrivé hier avec sa famille d'un voyage aux fêtes de Québec.

—M. Edouard Guilbault est arrivé dimanche d'un voyage d'affaires dans la province de Québec.

—M. et madame Arthur Prendergast sont arrivés vendredi dernier d'un voyage de quelques semaines dans la Province de Québec.

—La pluie de mercredi a fait un bien considérable aux champs. Cette pluie a été à peu près générale dans les trois provinces de l'Ouest

—Madame Cléophas Marcoux est arrivée samedi dernier d'un voyage aux Etats-Unis et dans la province de Québec accompagnée d'une de ses filles.

—Les paroissiens de Saint-Charles ont présenté une adresse accompagnée d'une bourse au R. P. Thibeaudeau avant son départ pour l'Ouest. La présentation a eu lieu dimanche, le 2 courant.

—Monsieur et madame A. L. Auger, rue La Vérandrye, sont partis mercredi pour un voyage dans la province de Québec. Monsieur Auger doit représenter le cercle de l'Alliance Nationale de Saint-Boniface à une convention de cette société mutuelle.

—La rentrée au couvent de St. Norbert aura lieu lundi, 31 courant; les élèves de cet établissement sont priées de se rendre dans les premiers jours, les exercices de la retraite annuelle se faisant durant la première semaine de septembre.

—Monsieur et madame J. A. Bonin, de retour de leur voyage de noce, ont donné une jolie réception, chez madame Kéroack, rue Dumoulin, dimanche, entre quatre et six heures. De nombreux amis ont été leur offrir des félicitations et des vœux de bonheur.

—Les citoyens de Winnipeg se plaignent de la méthode actuelle d'enrégistrer les naissances et décès. Il est certain qu'on ne saurait donner trop de soin aux statistiques vitales. Durant le mois de juillet, on rapporte le cas de neuf enfants dont l'âge variait de trois jours à six mois, décédés faute de la présence du médecin.

—L'ouverture des classes au Couvent de Sainte-Anne aura lieu le 31 courant, à 9 heuees, A. M. Les anciennes, comme les futures élèves sont cordialement invitées à se rendre dès le premier jour, et mieux encore dès la *première heure* pour concourir au premier prix de Diligence et s'assurer un excellent moyen de succès.

## Une Commutation mal venue

Tous ceux qui ont suivi dans les grands quotidiens—et ils sont nombreux—les détails du procès Rochette se demandent pourquoi le gouvernement fédéral a commué la sentence de mort qui pesait sur Omer Rochette, de Québec.

Il n'y avait apparemment aucune circonstance atténuante qui pût justifier un acte de clémence.

Omer Rochette est un meurtrier dont la noirceur d'âme a été bien constatée. On dit qu'à Québec, les femmes et les jeunes filles se couvrent le visage de tristesse et d'horreur quand on prononce le nom d'Omer Rochette. Cet homme, pour satisfaire un amour coupable, conçoit le dessein de faire mourir sa femme au moyen d'un empoisonnement progressif. Petit à petit, l'épouse, bonne, vertueuse et fidèle, se sent devenir anémique; sa figure se décolore, une grande et inexplicable langueur envahit ses pauvres membres qui se décharnent. La tristesse s'empare d'elle car d'où lui vient cette maladie subite, que les médecins ne peuvent diagnostiquer? Or, c'est son bourreau de mari qui lui infiltre la mort par doses calculées!! Le misérable feint de pleurer sur l'agonie de la malade; l'horrible vérité c'est qu'il tue froidement celle qu'il avait juré devant Dieu et devant les hommes d'aimer, de protéger et de défendre dans la vie.

La victime expire; les amis prient sur le cercueil sans deviner le mystère. Rochette est là, qui joue la douleur.

Or huit jours après, il s'unit à une femme qu'il a rencontrée, on ne sait où. La population hausse les épaules, puis s'indigne; on soupçonne, et on déterre le cercueil de la morte; la chimie révèle des traces de poison; Rochette est arrêté. Vient le procès; il fait éclater d'une lueur sinistre le ténébreux attentat. Douze hommes, les jurés, déclarent l'accusé coupable du meurtre de sa femme; le juge, ému mais conscient de son imprescriptible devoir, condamne le coupable à la mort.

Pourquoi, pourquoi, le gouverneur général a-t-il exercé la prérogative royale du pardon? Si un criminel devait mourir c'était celui-là! Tant de noirceur et de scélératesse appelaient un châtiment. Si on soustrait à la peine capitale un meurtrier comme celui-là, à qui donc pourra-t-on désormais refuser le pardon? Et comment donc protègera-t-on la société? Le gouvernement, à qui il incombe de protéger les vies, crée un précédent extrêmement dangereux. Il met virtuellement le public à la merci des joueurs de couteaux, de maniganceurs drogues et des chevaliers du pistolet. Le gouvernement fédéral a-t-il songé à la conséquence de son acte? Nous espérons au moins que l'influence politique n'a été pour rien dans cette commutation, malgré la haute situation antérieure et les traditions libérales de la famille Rochette.

# NOTICE

## Rural Municipality of Ste Anne

### SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ste Anne, in Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the seventeenth day of July 1908, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, on Thursday, the twenty-fourth day of September 1908 at the City Hall in the City of St. Boniface at the hour of one o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

| DESCRIPTION | Section | Township | Range | Acres | Arrears of Taxes | Costs | Total | Patented or Un-Patented |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SW¼ | 1 | 7 | 7 | 166 | 60 09 | 50 | 60 59 | Patented |
| SE¼ | 2 | 7 | 7 | 104 | 59 33 | 50 | 59 83 | do |
| NW¼ | 9 | 7 | 7 | 160 | 30 49 | 50 | 30 99 | do |
| Nly 10 chs of S½ of 34 7 7 and Nly 10 chs of S½ of 33 7 7, East of Seine River | | | | 145 | 62 01 | 50 | 62 51 | do |
| NE¼ | 35 | 7 | 7 | 160 | 72 70 | 50 | 73 20 | do |
| L Ss 9 & 10 or S½ of NE¼ | 7 | 7 | 8 | 80 | 22 29 | 50 | 22 79 | do |
| SE¼ | 7 | 7 | 8 | 160 | 35 90 | 50 | 36 40 | do |
| NW¼ | 9 | 8 | 8 | 160 | 105 48 | 50 | 105 98 | do |
| SW¼ | 10 | 8 | 8 | 160 | 60 25 | 50 | 60 75 | do |
| E½ of SE¼ | 17 | 8 | 8 | 80 | 83 79 | 50 | 84 29 | do |
| SW¼ Except School ground | 17 | 8 | 8 | 158 | 63 11 | 50 | 63 61 | do |
| NE¼ North of Dawson Road | 17 | 8 | 8 | 152 | 32 23 | 50 | 32 73 | do |
| NE¼ | 30 | 8 | 8 | 160 | 24 79 | 50 | 25 29 | do |
| L Ss 12 & 13 and W½ L S 11 & 14 | 9 | 8 | 6 | [illegible] | 94 51 | 50 | 95 01 | do |
| SW¼ and W½ of SE¼ | 2 | 8 | 7 | [illegible] | 107 00 | 50 | 107 50 | do |
| Nly 24 chs of Sly 34 chs of | 4 | 8 | 7 | 192 | 161 09 | 50 | 161 59 | do |
| Lot 8 Ste Anne except Ely 20 chs | | | | 108 | 42 43 | 50 | 42 93 | do |
| Lot 18 Ste Anne | | | | 151 | 30 17 | 50 | 30 67 | do |
| Lot 30 Ste Anne, Ely 6 chs | | | | 97 | 50 11 | 50 | 50 61 | do |
| Lot 40 Ste Anne Wly 6 chs | | | | 95 | 380 51 | 50 | 381 01 | do |
| Lot 42 Ste Anne | | | | 204 | 56 76 | 50 | 57 26 | do |
| Lot 79 Ste Anne | | | | 129 | 32 12 | 50 | 32 62 | do |
| Lot 83 Ste Anne | | | | 60 | 20 43 | 50 | 20 93 | do |

Dated at Ste Anne, in Manitoba, this seventeenth day of August 1908.

J. A. LACERTE,
Secretary-Treasurer.
Municipality of Ste Anne.





## "LE RETOUR DE L'AGE" ME CAUSAIT DES DEMANGEAISONS QUI ME RENDAIENT PRESQUE FOLLE."

**Elles ont disparu avec les premières boites de Pilules Rouges. Maintenant, je suis vaillante et forte, comme une jeune femme.**

## LETTRE DE MAD. LAMBERT PELLETIER, DE NEWBERRY, MICH.

Beaucoup de gens souffrent de démangeaisons.

Presque toujours les gens qui sont ainsi atteints du désir irrésistible de se gratter, sont des nerveux, c'est-à-dire que leur état nerveux n'est pas satisfaisant.

D'un autre côté, les démangeaisons surviennent quelquefois, souvent par accès; il en est ainsi pour celles très fréquentes qui sont causées par l'impression, sur la peau, du chaud et du froid.

Le chaud, à vrai dire, engendre beaucoup plus volontiers que le froid les démangeaisons et, de fait, celles que nous ressentons en hiver proviennent généralement de ce que l'on est trop couvert, ou se manifestent lorsque, après avoir été exposé au froid, on passe dans une atmosphère chaude, par exemple, en se mettant au lit.

Le remède alors est bien simple: c'est qu'on est trop couvert et il n'y a qu'à débarrasser le lit des couvertures exagérées qui l'échauffent.

Mais il y a d'autres démangeaisons qui sont dues à un trouble de la santé générale.

Parmi ces troubles, celui qu'on constate le plus fréquemment chez les femmes, c'est celui du retour de l'âge qui provoque un bouleversement si considérable dans le sang et dans l'organisme féminin.

Le terrible des démangeaisons, c'est qu'il y a des personnes si nerveuses qu'elles en éprouvent, rien que d'en entendre parler.

Peut-être même que certaines personnes, en lisant ces lignes, vont être prises de l'envie irrésistible de se gratter. A celles-là, nous allons donner un conseil qui ne perd rien de sa valeur du fait d'avoir été donné bien souvent: Résistez, ne vous grattez pas et la démangeaison passera. Raidissez votre volonté un instant, détournez votre pensée de ces choses et vous ne sentirez plus rien.

Tous les Médecins Spécialistes des maladies de peau savent bien que plus l'on se gratte, plus l'on veut se gratter; à tel point qu'en s'enveloppant complètement de coton, ou bien, en enveloppant chaque main avec un gros tampon de coton, les démangeaisons disparaissent complètement.

Mais ceci n'est pas un remède; tout au plus est-ce un expédient.

Lorsque les démangeaisons proviennent d'un état maladif, comme le retour de l'âge, accompagnées de vertiges, d'étourdissements et de nervosités, il n'y a qu'un remède: les Pilules Rouges.

Ces excellentes Pilules Rouges sont le remède par excellence contre tous les accidents du retour de l'âge. Elles sont absolument efficaces et les témoignages les plus concluants en font foi.

Voici la dernière lettre reçue d'une femme guérie:

Newberry, Mich. 9 Nov. 1906.

Messieurs,

Permettez-moi de venir vous remercier du fond du cœur des bienfaits que j'ai retirés de l'usage des Pilules Rouges. Sans cet excellent remède je n'aurais certainement jamais pu traverser, aussi heureusement que je l'ai fait, la terrible épreuve du retour de l'âge.

J'ai beaucoup souffert à cette époque et j'étais bien désespérée jusqu'à ce que je me fusse adressée à vous.

J'avais des maux de tête épouvantables, des étourdissements, des frémissements d'estomac et des maux de bras qui m'interdisaient tout travail. De plus, j'étais atteinte de démangeaisons qui me rendaient presque folle. Tout cela a disparu dès les premières boîtes de Pilules Rouges que j'ai prises et maintenant, après dix mois de traitement avec ces merveilleux remèdes, je suis vaillante et forte comme une jeune femme.

C'est à vous et aux Pilules Rouges que je le dois et je vous autorise à le dire bien haut, car c'est la vérité."—Votre bien dévouée, Dame Lambert Pelletier, Newberry, Mich.



Madame LAMBERT PELLETIER, Newberry, Mich.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

*Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges.*



## La Recolte

Le bruit de la moissonneuse se fait déjà entendre à beaucoup d'endroits de l'Ouest, dans la Saskatchewan surtout. Dans une semaine, la coupe deviendra générale.

Les travailleurs arrivent par milliers de l'Est, et on espère ne pas souffrir de disette de bras.

Encore quelques jours de beau temps et nous emmagasinerons une des plus belles récoltes qu'on puisse désirer.

## La Greve

Rien de nouveau ne s'est produit. Les ouvriers attendent les événements ; le C. P. R. aussi.

Pourtant la rumeur circule avec persistance depuis deux jours que les chefs des grévistes ont des conférences secrètes, à Winnipeg, avec M. Bury, le surintendant de la compagnie dans l'Ouest.

Si la rumeur est exacte, on peut s'attendre à un compromis qui mettra fin à la grève sous peu. Tous accueilleraient avec bonheur une solution équitable, qui permettrait à la compagnie d'opérer ses lignes, aux ouvriers de gagner leur pain, au public de tabler sur une situation normale des affaires.

## Un Poteau de Telegraphe

par LOUIS FRECHETTE

Ce soir-là, nous descendions de Montréal à Québec ; et sur le pont du bateau quelques jeunes gens s'étaient mis à causer littérature.

Inutile d'ajouter que suivant la mode du jour, certains esprits chagrins accusaient l'industrie, le commerce, les sciences positives, le progrès moderne en un mot, d'être incompatible avec les choses de l'idéal D'après eux, la vapeur l'électricité et surtout l'esprit de mercantilisme avaient tué la poésie ; la Tour Eiffel était son mausolée.

Entre voyageurs, on est un peu sans gêne.

—Permettez-moi de vous dire que vous blasphémez, messieurs, fit un des auditeurs que la petite discussion avait attiré. La poésie ne meurt pas tant que le cœur de l'homme vibre. Elle est beaucoup plus en nous que dans les objets extérieurs. La chose qui semble la plus prosaïque du monde peut, à un moment donné, revêtir un aspect ou inspirer un sentiment d'une poésie intense. Tout dépend des dispositions d'esprit et de cœur où l'on se trouve, et surtout du point de vue où l'on se place. Tenez, moi qui vous parle, voulez-vous savoir ce que j'ai vu de plus poétique dans ma vie c'est-à-dire l'objet qui m'a causé à l'âme l'impression la plus vive et la plus attendrie ? C'est quelque chose de bien banal, pourtant, une des choses que l'on serait porté à croire, entre toutes, incapables de provoquer une émotion ; c'est tout simblement... un poteau de télégraphe.

—Un poteau de télégraphe ? Allons donc !

—Parole d'honneur, messieurs ! je ne plaisante pas ; et, si je vous contais mon histoire, vous me croiriez sans peine.

—Parlez, alors, parlez! fit-on d'une seule voix.

Le nouvel interlocuteur était un de nos compatriotes. Robuste encore, quoique dépassant la soixantaine, il avait l'œil profond, la voix bien timbrée, le langage d'un homme cultivé. En somme, une tournure très comme il faut, au service d'une intelligence plus qu'ordinaire. Nous l'écoutâmes avec intérêt.

* * *

—Messieurs, dit-il, j'ai passé seize ans de ce que je puis appeler ma jeunesse dans des parages bien inconnus à cette époque mais dont le nom a eu beaucoup de retentissement depuis. Je veux parler du Klondike. Oh! l'on ne songeait pas, alors, à y creuser la terre glacée pour en extraire des lingots ou des pépites jaunes ; on n'y faisait encore que la chasse aux fourrures. C'était la bête fauve que nous traquions soit le fusil à la main, soit par l'intermédiaire des indigènes qui fréquentaient nos comptoirs.

Les circonstances qui m'avaient conduit là, je n'en ferais pas mention si elles ne contribuaient à faire comprendre l'état d'âme où je me trouvais quand se produisit l'incident dont il s'agit. Ces circonstances, les voici en peu de mots :

Je suis né à la Rivière-Ouelle, une joli endroit, situé, comme vous savez tous, à quelque vingt-cinq lieues en aval de Québec, sur la rive droite du Saint-Laurent Mon père était mort pendant que je faisais mes classes au collège de Sainte-Anne-de-la Pocatière, et ma mère s'était remariée deux ans plus tard.

Mes études terminées, ma mère désirait me voir embrasser une carrière libérale, ce qui m'agréait assez. Mais cela exigeait certains sacrifices, et mon beau-père, qui par parenthèse, m'était fort antipathique s'y opposait carrément. De là des malentendus, des discussions, des froissements bref, une vie impossible pour ma mère et pour moi.

Pauvre mère ! Elle avait souffert de ma présence, elle eut à pleurer mon éloignement. Pour lui rendre la paix, je saisis la première occasion, et je partis. Un agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson m'avait engagé, avec quelques hardis compagnons, pour aller faire la traite des pelleteries dans les territoires voisins de l'Alaska.

Je ne vous raconterai ni mes pérégrinations lointaines ni mes aventures dans les différents postes où je dus séjourner. Ah ! ceux qui trouvent la civilisation moderne trop terre à terre auraient eu là de quoi se faire passer le goût de la poésie primitive, j'en réponds.

Les choses les plus nécessaires à la vie ne nous manquaient pas ; mais ces mille petites douceurs, ces mille objets superflus qui font le charme de l'existence, il ne fallait pas y songer. Nous avions de l'occupation tant et plus durant une bonne partie de l'année ; mais que faire pour se distraire pendant les mortes-saisons ? Les livres étaient rares : qu'inventer pour tuer la monotonie des rudes et interminables hivers, en tête à tête continuel avec les mêmes individus, et ne comptant les jours que par une courte apparition du soleil à l'horizon ?

Et point de nouvelles ! Séparés du monde entier durant douze mois d'une année à l'autre ! Une seule malle-poste pendant la saison d'été, et c'était tout. Imaginez seize ans de cette vie-là.

Enfin, dans l'automne de 1876, le courrier en retard m'apporta deux nouvelles qui me rapprochaient singulièrement de mon pays et de ma vieille mère : le mari de celle-ci était mort, et le chemin de fer du Pacifique canadien venait d'atteindre Calgary, d'où il allait s'élancer, d'un bond à l'assaut des montagnes Rocheuses.

J'était alors au fort Yukon sur le fleuve du même nom, à cent lieues au Nord-Ouest de l'ancien fort Reliance, poste aujourd'hui célèbre sous le nom de Dawson-City. Nul engagement ne me retenait là-bas ; un Sioux, qui connaissait bien la route et qui retournait à Edmonton, pouvait me servir de guide... Le cœur bondissant dans la poitrine, je fis mes préparatifs de départ.

En sorte que, le 1er novembre au matin mon sauvage et moi, nous nous acheminions à la raquette sur la surface gelée de la rivière Porc-Epic, l'un précédant et l'autre suivant un long et fort toboggan chargé de nos armes et bagages, et traîné par quatre vigoureux chiens esquimaux, en route pour le fort Lapierre,—une course de deux cent cinquante milles pour ainsi dire d'une haleine.

Du fort Lapierre, il faut traversez les montagnes Rocheuses pour atteindre le fort Mac-Pherson. Soixante-dix milles à travers un labyrinthe inouï de torrents, de précipices, de rocs croulants, de glaciers et de pics inaccessibles.

Mais les étapes ont beau être longues et pénibles, on les parcourt encore assez gaiement, lorsque chacune d'elles nous rapproche de ceux que l'on aime.

Nos journées se passaient en marches non interrompues, si ce n'est par quelques instants d'arrêt pour le repas du midi. Le soir, nous campions au premier endroit venu, pourvu qu'on y trouvât du bois pour faire du feu.

Quand je dis nous campions, c'est manière de m'exprimer, car notre campement se réduisait à bien peu de chose. D'abord nous dételions les chiens,—il faut toujours avoir un soin particulier de ceux-ci, qui sont la ressource suprême et un élément de nécessité première dans de pareils voyages,—puis, le feu allumé, nous faisions bouillir la marmite.

Oui, comme cela, en plein air, à l'abri de n'importe quoi, quelquefois au vent, sous la neige tombante, dans la "poudrerie". Puis, après avoir fait sécher nos fourrures rendues humides par une journée de marche, nous nous étendions sur la neige, côte à côte, avec nos fusils, entre une épaisse robe d'ours et une couverture en peau de lièvre nattée ; et bonsoir, camarade !

A l'exception de nos haltes dans les forts et autres stations, où nous passions généralement un jour de repos bien nécessaire et surtout bien gagné, nous logeâmes ainsi à l'enseigne de la Belle Etoile jusqu'au 24 décembre, jour où nous espérions atteindre Athabaska Landing de bonne heure dans l'après-midi.

Je m'étais fabriqué un calendrier en forme de fer à cheval, sur lequel de petites chevilles enfoncées dans des trous indiquaient le quantième du mois et les jours de la semaine. Je savais donc que nous touchions à la vigile de Noël ; et malgré les fatigues de cet interminable voyage, je me sentais tout réconforté à l'idée de passer cette touchante fête de famille sous un toit de chrétien, en compagnie de mes semblables, au milieu de compatriotes peut-être...

Malheureusement, mon désir ne devait pas se réaliser. Dès le matin, une neige épaisse soulevée par un violent vent du Nord, avait rendu notre marche très difficile. A midi, nous étions littéralement enveloppés dans un tourbillon qui ne nous laissait pas voir à dix pas devant nous.

Les bons Québecois s'imaginent savoir ce que c'est qu'une tempête d'hiver : je ne leur souhaite pas d'aller au fond du Nord-Ouest apprendre à leurs dépens qu'ils n'en ont pas la moindre idée.

C'est tout simplement quelque chose d'horrible. Cela vous aveugle, vous glace vous bouscule, vous étouffe. Vous perdez pied, vous ne respirez plus, la notion des distances vous échappe. Rien pour vous guider : la clarté du soleil n'est plus qu'une lueur diffuse qui se laisse à peine soupçonner à travers les opacités de l'atmosphère ; la boussole, ce qui arrive souvent dans ces circonstances, s'affole ; et vous n'avancez plus qu'au hasard et pour ainsi dire à tâtons, enfouis, submergés, noyés dans les rafales et les halètements furieux de la tempête.

C'était cette bête farouche qui nous tenait dans sa gueule.

Si nous n'avions pas été aussi pressés d'arriver, nous nous serions blottis au fond de quelque ravin, dans un pli de terrain derrière un bouquet d'arbres, n'importe où, et nous aurions laissé passer la bourrasque sur nos têtes ; mais je tenais avec l'entêtement du désespoir, à ne pas camper dans la prairie ce soir-là, et nous avancions quand même, en dépit de tout et même de notre attelage qui ne voulait plus marcher que le fouet aux reins.

Efforts inutiles : le poste que nous espérions atteindre semblait reculer devant nous ; et, le soir venu il devint évident que nous avions fait fausse route. Nous nous en rendîmes compte, surtout, lorsque la tempête calmée et le ciel redevenu clair nous vîmes, par la position des étoiles, que nous obliquions trop vers l'Ouest. Il fallait se résigner.

Changeant de direction, nous errâmes encore quelques heures, non pas tant à la recherche du poste désiré que pour trouver le bois nécessaire au campement J'étais harassé de fatigue, et je suivais les chiens, tout chancelant, la jambe molle et le cœur gros.

*(A suivre.)*